



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR – SERVICE DU GÉNIE
POSTE CADRE PERMANENT, TEMPS PLEIN
Direction générale adjointe, milieu de vie
CAN-23-REG-2171-34

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du directeur général adjoint, Milieu de vie, le titulaire de l'emploi dirige, supervise, planifie, organise et évalue l'ensemble des activités reliées à l'ingénierie. À ce titre, il assure la gestion de l'ensemble des infrastructures municipales en veillant à la conception et à la réalisation des projets d'infrastructures urbaines ainsi que leur réhabilitation en conformité avec les objectifs et orientations de la Ville ainsi que les services rendus à la population. En assurant une gestion stratégique du parc immobilier de bâtiments, le directeur assure une vision et une planification des investissements requis à moyen et à long terme.

Gestion du capital humain

- Dirige, supervise, planifie, organise et évalue le rendement du personnel de son service;
- Optimise l'utilisation des ressources humaines en fonction des activités à réaliser, du potentiel des employés et veille au développement de leurs compétences;
- Maintien des pratiques de gestion favorisant la santé, la sécurité et le mieux-être au travail;
- Formule des recommandations aux autorités compétentes concernant les embauches, mises à pied, promotions, mutations, suspensions ou renvois de son personnel;

Gestion des finances et budgétaire

- Prépare, soumet et administre le budget annuel d'opérations et d'acquisition d'équipements, ainsi que le programme triennal d'immobilisations du service;
- Assure le suivi budgétaire de sa direction et autorise les dépenses en conformité avec le budget et le règlement de délégation établis;
- Effectue les prévisions budgétaires pour les budgets d'opération et les programmes triennaux d'immobilisations et en assure le suivi et autorise les dépenses conformément aux règlements, politiques et directives en vigueur;
- Voit à la préparation des règlements d'emprunt en collaboration avec le Service des finances et en assure le suivi;

Gestion stratégique

- Développe un plan directeur d'infrastructures à long terme en concordance avec la vision et les objectifs du conseil municipal et en assure le déploiement;
- Définit les normes et les standards de qualité en matière d'ingénierie et en recommande l'adoption à la direction générale et aux membres du conseil municipal;
- Conçoit et fixe les priorités, politiques et modes de fonctionnement reliés à la conception des infrastructures ainsi qu'aux divers projets d'ingénierie;
- Intervient auprès de différents ministères et organismes publics; représente la Ville dans les discussions et négociations concernant les différents projets;

- Établit et maintient de bonnes relations d'affaires avec les promoteurs et investisseurs dans le but d'être informé des projets de développement et d'investissement et de faire valoir les avantages et possibilités de la Ville auprès de ceux-ci; agit à titre de facilitateur pour les guider dans la concrétisation de leurs projets;
- Étudie, analyse et propose des projets, dossiers et recommandations à la direction générale et au conseil municipal;
- Rédige et négocie les protocoles d'entente à intervenir entre la Ville, les promoteurs ou autres et visant la réalisation des divers projets;
- Participe à des rencontres et sessions de travail avec les différents professionnels internes et externes pour assurer la planification et la coordination des différents dossiers relevant du service et en déterminer les orientations;
- S'assure, en collaboration avec son équipe, de la conformité de tout projet aux règlements de la Ville et propose au conseil municipal toute modification requise;
- Met à jour les programmes de contrôle émanant des différents paliers gouvernementaux en matière de gestion d'infrastructures;
- Détermine les mandats confiés aux firmes externes, vérifie le travail effectué et approuve les budgets et honoraires;
- Développe, maintient à jour et applique des indicateurs de performance spécifiques à ses secteurs d'activités;
- Effectue des recherches, planifie et assure la mise en œuvre des programmes de subventions applicables à son secteur d'activités;
- Analyse et solutionne de nombreuses et différentes situations comportant des composantes complexes dans la mise en œuvre de projets;
- Favorise et encourage les projets en innovation et développement durable;
- Coordonne les activités de sa mission lors de mesures d'urgence et de sécurité civile;
- Exécute toute autre tâche connexe nécessaire au bon fonctionnement de son service ou demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en ingénierie ou dans une discipline pertinente et reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder un minimum de 10 ans d'expérience pertinente à la fonction;
- Habilités et connaissances approfondies en matière d'infrastructures municipales, de gestion municipale et de conception d'infrastructures urbaines;
- Être membre en règle d'un ordre professionnel pertinent à la fonction;
- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle pertinent, un atout;
- Connaissances informatiques intermédiaires : suite Microsoft Office et logiciels spécialisés;
- Connaissances linguistiques : avancées en français (parlé, écrit) et intermédiaires en anglais (parlé);
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Compétences recherchées : analyse, synthèse et jugement, collaboration, connaissance du domaine d'expertise, courage managérial, créativité, intelligence émotionnelle, négociation, gestion du temps et des priorités, leadership et prise de décision, réflexion stratégique, sens politique, service-client, sens de la méthode et rigueur et santé et sécurité au travail.

Le salaire annuel 2023 se situe entre 129 846 \$ et 154 216 \$ et s'établit en fonction de l'expérience pertinente. Les conditions de travail sont déterminées par la politique de rémunération des cadres en vigueur. L'horaire de travail hebdomadaire est de 32.5 heures du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h. Possibilité de télétravail selon certaines modalités.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae, lettre de présentation et diplôme au plus tard le **24 septembre 2023**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse <https://candiac.ca/la-ville/information/carriere/postulez>.

La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.